

Cadre réservé RTSPRO (NE PAS COCHER)

Bulletin inscription complet O

Pilote unique O

coaching O

Baptême O

Assurance O

Règlement O



Tel 06 60 30 98 91 – contact@rtspro.fr

Circuit Haute Saintonge Jean-Pierre BELTOISE

Pôle Mécanique de Haute Saintonge
Le Petit Chataigner 17360 La Genetouze

Partenariat Delage Sport

DELAGE Sport - « Boutouzet » - RN 21 -
47300 VILLENEUVE SUR LOT (RN 21 direction Bergerac/Périgueux)

BULLETIN D'INSCRIPTION

RTSPRO Track Days Auto

Journées loisirs ouvertes aux véhicules de série et de compétition pour roulage libre
Aucun chronométrage ne sera effectué par RTS Pro

ROULAGE DU/...../ 2021

(KART CROSS ET CROSS CAR : NOUS CONSULTER AVANT INSCRIPTION)

CONFIGURATION DE LA JOURNÉE : 3 Groupes

2 x 25 min de roulage le matin + 4 x 20 minutes de roulage l'après midi

REPARTITION EN WEEK END ET JOUR FERIE*

- Le groupe des GT(Grand tourisme) soit 145 min de roulage par groupe

3 sessions de 25 mn (9h55, 10h45 et 11h35) + 2 sessions de 20 mn (14h25, 15h15) + 1 session de 20 min (15h55).

-Nombre maximum de véhicules: 16

-Porsche, Ferrari, Lamborghini, Aston Martin, Mac Laren, Nissan GTR, Alfa Romeo +300cv, Jaguar +300cv, BMW série M > 2000*, Audi RS > 2000*, Muscle cars > 2000*, Mercedes AMG, autres nous consulter.

-3sessions de 25 mn (9h55, 10h45 et 11h35) + 4 sessions de 20 mn (14h25, 15h15, 15h55)

*année 200

- Le groupe + 800 Kg soit 145min de roulage par groupe

Nombre maximum de véhicules : 22

3 sessions de 25 mn (9h30, 10h20 et 11h10) + 2 sessions de 25 mn (14h00, 14h50) + 1 session de 20 min (15h35)

**Sous réserve du nombre d'incidents éventuels nécessitant une intervention sur la piste*

-Répartition en semaine : 3 x 20 mn le matin + 4 x 20 mn l'après-midi par groupe avec ordre de passage identique au week-end (+800/GT/-800)

ATTENTION : BRIEFING OBLIGATOIRE 30 minutes avant l'ouverture de la piste soit en week-end et jour férié: 9 h 00 précises (8h30 en semaine)

OUVERTURE DU SITE 1h30 avant le début du 1er Roulage soit en week-end et jour férié 8h00 précises (7h30 en semaine)

TARIFS ROULAGE (merci d'entourer le ou les cases concernées)

	Week end/ Férié Journée entière J+10	Week end/ Férié Journée entière J-10	Semaine Journée entière J+10	Semaine Journée entière J-10	Semaine ½ journée J+10 / J-10
16 voitures GT max ¹	240 €	270 €	210 €	240 €	190 €
22 voitures +/-800 Kg max	160 €	180 €	145 €	165 €	120 €
2 ième pilote	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €
3 ième pilote	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €
BOX ²	80 €	80 €	80 €	80 €	80 €

¹Nombre maxi de véhicules par catégorie et en piste en simultané

² Avec accès Pit-line et paddock/ 2 Véhicules possibles

TARIFS COACHING (merci d'entourer le ou les cases concernées)

	Week end/ Férié Journée entière J+10	Week end/ Férié Journée entière J-10	Semaine Journée entière J+10	Semaine Journée entière J-10	Semaine ½ journée J+10 / J-10
1 session 5 tours	40	40	40	40	40
2 sessions 5 tours	70	70	70	70	70
1 sessions 10 tours	70	70	70	70	70
2 sessions 10 tours	120	120	120	120	120

*Pour des raisons de sécurité, 1 session obligatoire de 5 tours minimum pour tout novice sur le Circuit Haut Saintonge

TARIF BAPTEMES PASSAGER « Sensation » (merci d'entourer le ou les cases concernées)

	2 tours	3 tours	4 tours	5 tours
*BMW Delage sport	90 €	125 €	155 €	180 €

Nous vous remercions de prendre contact avec notre équipe concernant la disponibilité du véhicule.

Tel 06 60 30 98 91 Mail contact@rtspro.fr

*BMW Delage sport Série1 V8 (moteur m3 E92) 1150Kg/450cv. Pour des raisons de sécurité, les baptêmes sont accessibles aux mineurs dont la taille est supérieure ou égale à 1.60 m

IMPORTANT : Toute inscription est considérée comme valide uniquement si le dossier est retourné complété, daté, signé et accompagné du paiement correspondant(permettant notamment l'application du tarif préférentiel), possible en VAD à distance par téléphone ou par chèque à l'adresse de RTS Pro.Une confirmation de réservation vous sera envoyée par mail, téléphone ou texto.Dans le cas contraire, nous contacter.Toute réservation est définitive et non remboursable, y compris en cas de non accès à la piste suite à dépassement des 95 db à 75% du régime moteur maxi.

TOTAL A RÉGLER :€

IDENTIFICATION

Merci d'écrire lisiblement et de cocher les cases vous concernant

Nom pilote1 Prénom.....

Numéro permis de conduire Adresse postale.....

.....

Adresse mail@.....

Téléphone portable/...../...../...../..... acceptez vous d'être inscrit à la newsletter? o oui o non

Nom pilote 2 Prénom.....

Numéro permis de conduireAdresse postale.....

.....

Adresse mail@.....

Téléphone portable/...../...../...../..... acceptez vous d'être inscrit à la newsletter? o oui o non

Nom pilote 3 Prénom.....

Numéro permis de conduire Adresse postale.....

.....

Adresse mail@.....

Téléphone portable/...../...../...../..... acceptez vous d'être inscrit à la newsletter? o oui o non

VEHICULE

Marque.....

Modèle..... Année.....

Propriétaire.....

(si différent du pilote°1, autorisation du propriétaire obligatoire « autorisant l'utilisation de son véhicule par le pilote n°1 pour le roulage au jour J sur le Circuit Haute Saintonge »)

Immatriculation ou N° série ou N° passeport technique.....

Poids..... Puissance réelle.....

(A cocher)

Arceau : O oui O non

Remorque : O oui O non

Barnum O oui O non

O Je déclare certifier avoir déjà piloté sur circuit

O Je déclare certifier ne jamais avoir piloté sur circuit et m'engage à effectuer au minimum une session de coaching de 5 tours (se référer tableau coaching)

JE RECONNAIS ET/OU ACCEPTE

-Que la pratique du roulage libre sur le circuit de haute Saintonge est très dangereuse, exposant les participants à de nombreux risques et dangers, dont certains sont inhérents de par la nature même du roulage sur circuit et d'autres résultent d'une erreur humaine ou de la négligence de personnes impliquées dans la préparation, l'organisation ou la tenue des activités motorisées sur le site

-Qu'en raison des risques et dangers susmentionnés, à titre de participant, je peux subir des blessures graves, pouvant aller jusqu'à la mort, ainsi que des pertes matérielles

-Que certains des risques et dangers susmentionnés sont prévisibles et d'autres ne le sont pas

-Assumer néanmoins librement et volontairement tous les risques et dangers susmentionnés et que, par conséquent, ma présence sur le site se fait entièrement à mes propres risques, renonçant ainsi irrévocablement pour moi même et tous mes ayants-droits, à tout recours, à quelque titre que ce soit, contre les propriétaires ou exploitants du site, les organisateurs (RTS Pro), ainsi que tout participant à ces séances de roulage

-L'obligation de respecter immédiatement les demandes et consignes du responsable de piste ou de n'importe quel membre du staff RTS Pro

-Le port du casque

-Etre titulaire d'un contrat d'assurance RC Circuit avec de plus, si le véhicule n'est pas homologué, l'option véhicule non homologué, en cours de validité incluant la couverture à l'infrastructure du circuit et plus généralement du site. De plus, en cas de prêt du véhicule (cas de figure de l'inscription de plusieurs pilotes) la RC devra obligatoirement inclure la garantie « individuelle accident Pilote »

-Etre seul responsable de mon véhicule et m'engage à ne pas prêter ce dernier sans que le pilote n'ait signé et paraphé le bulletin d'inscription, acquitté ses droits d'inscription et suivi le briefing obligatoire

-Etre responsable des dégâts éventuels que j'occasionnerais avec mon véhicule aux infrastructures (clôtures,cônes,barrières de protection, pneumatiques de protection....) et m'engage à en rembourser les frais occasionnés sur la base du devis établi par les fournisseurs de l'organisateur et/ou du circuit de haute Saintonge.

De même, en cas de projections importantes de liquide sur la piste, m'engage à rembourser les sacs d'absorbant sur la base du prix d'achat par le circuit (au 1 Janvier 2021 , 18€ ttc le sac) ainsi qu'un éventuel produit de nettoyage.

-Avoir été clairement informé et déclare accepter le fait que pour participer à une journée de Roulage auto organisée par RTS Pro sur le circuit de Haute Saintonge, il n'est pas obligatoire d'être assuré pour les dommages matériels que tout participant pourrait occasionner à un co-participant
Dès lors, je m'interdis toute action en responsabilité contre l'organisateur ou le circuit de haute Saintonge dans le cas de destruction totale ou partielle de mon véhicule par un co-participant.J'ai également été informé de la possibilité de louer en exclusivité la piste, de façon partielle, me mettant ainsi à l'abri du risque pré-citéA

PARAPHER.....

ATTESTATION SUR L'HONNEUR (A cocher et signer par tous les pilotes)

Je soussigné Mme/Mr

Mme/Mr pilote1.....

Mme/Mr pilote2

Mme/Mr pilote3

O Je m'engage à assister au briefing obligatoire dispensé le jour même et m'interdis tout accès à la piste dans le cas contraire. Je précise avoir été informé de l'obligation de signature d'une feuille d'émargement consécutive à ma participation au dit briefing

O J'atteste que mon véhicule est régulièrement entretenu par un garagiste professionnel et qu'il a fait l'objet d'une révision des organes de sécurité en vue du roulage objet du présent dossier d'inscription, étant parfaitement conscient que la sollicitation des dits organes (freins et pneumatiques notamment) est sans aucune mesure avec un « usage sur route ouverte »

Je précise que le véhicule n'a subi aucune transformation de nature à modifier son comportement routier et dans le cas contraire , que de telles transformations ont été effectuées par un professionnel de la préparation automobile réputé.

RÈGLES APPLICABLES TRACK DAY AUTO PAR RTS Pro SUR CIRCUIT HAUTE SAINTONGE

IMPORTANT : UNE SOLLICITATION FORTE ET RÉPÉTÉE DES FREINS, SURTOUT DE SÉRIE, PEUT ENTRAINER UNE PERTE D'EFFICACITÉ DE CES DERNIERS POUVANT ALLER JUSQU'À ENTRAINER UNE SORTIE DE PISTE OU UNE COLLISION

Je soussigné

Mme/Mr pilote1.....

Mme/Mr pilote2

Mme/Mr pilote3.....

reconnais avoir pris connaissance et accepter les règles suivantes et leurs conséquences :

1- L'état mécanique et carrosserie des véhicules empruntant la piste doit être compatible avec la sécurité qui doit entourer le « Roulage open » selon RTS Pro et le circuit de haute Saintonge.

RTS Pro se réserve le droit de refuser l'accès à la piste à tout véhicule visiblement en mauvais état (éléments de carrosserie mal fixés, pneumatiques défectueux, fuites de fluides....)

2- Obligation de retour au paddock lors de toute sortie de piste ayant nécessité une intervention du véhicule d'urgence.

3- Présentation en pré-grille quelques minutes (cf appel micro) avant le début de la session de roulage correspondant à la couleur de pastille

4- Montrer le bracelet (pilote et passager éventuel) systématiquement lors de chaque accès piste

5-La pastille doit être collée sur le pare-brise en haut à droite.

A PARAPHER

6- Consignes en cas de dépassement

c'est le véhicule qui souhaite dépasser qui doit changer de trajectoire et non l'inverse.

S'assurer que le véhicule que vous souhaitez dépasser a compris votre manoeuvre. De même, si possible, prévenir que vous vous laissez dépasser

7- DRAPEAU NOIR : Utilisé en cas de problème mécanique, attitude dangereuse du pilote, écrasement de cônes, sortie de piste avec ou sans intervention extérieure imputable à un comportement irresponsable ou à un comportement du véhicule inadapté, drift systématique et en particulier susceptible d'inquiéter les autres participants, non respect des consignes des commissaires de piste ou du chef de piste, non respect des feux.

IMPORTANT : Pour la sécurité de tous ainsi que pour le respect du site, le troisième drapeau noir entraîne une exclusion définitive pour la journée (le nombre de drapeaux noirs sera comptabilisé par véhicule car elle engage la responsabilité collective de/des pilotes).

8- L'organisateur se réserve le droit de refuser toute inscription ultérieure à toute personne au comportement irresponsable ou faisant preuve d'agressivité dans l'enceinte du site .

9- Extincteur de 1ère urgence obligatoire (fixé) pour toutes les sessions

10- Passager de moins de 14 ans et/ou de moins de 1m 60 interdit et de toute façon soumis à autorisation pour les moins de 16 ans

11- Le chef de piste et/ou tout membre du staff RTS Pro se réservent le droit de refuser l'accès à la piste pour des raisons de sécurité

12- Normes sonores : 95 décibels maxi à 75% du régime maxi

Ne pas oublier que le bruit émis par votre véhicule peut varier en cours de journée (échappement....)

13- La détention et consommation d'alcool et de substances illicites par les pilotes et accompagnants est interdite sur le site.

14- L'organisateur se réserve la possibilité de vérifier le taux d'alcoolémie d'un pilote ou passager :

a) Pilote positif ---> pas de roulage jusqu'à retour à la norme « 0 »

b) Si refus de se soumettre au test ---> pas de roulage. Dans ces cas de figure, aucun remboursement du droit d'inscription ne pourra être exigé

15- La Direction du circuit et l'organisateur se réservent le droit de modifier les horaires de roulage pour des raisons de sécurité (brouillard par exemple)

16- TOUT UTILISATEUR DE LA PISTE EST RESPONSABLE DE SES INVITÉS

Fait à

le /...../.....

Signature Pilote1
précédée de la mention
«lu et approuvé, bon pour accord»

Signature Pilote2
précédée de la mention
«lu et approuvé, bon pour accord»

Signature Pilote3
précédée la mention
«approuvé, bon pour accord»